

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

SERVICE SOCIAL MARITIME

Au service de tous les acteurs du maritime

Sommaire

MOT DU PRÉSIDENT	P.4
TEMPS FORTS DE L'ANNÉE	P.6
ORGANISATION DU SSM	P.8
LES MISSIONS DU SSM	P.10
BILAN DE L'ACTIVITÉ	P.12
RELATIONS PARTENAIRES	P.32
MOT DU DIRECTEUR	P.36

Mot du Président

« Les années de Covid nous ont fait comprendre la relativité du quotidien, des quotidiens, ceux des hommes et des femmes, de leurs familles..

Ce qui était prévu ne s'est pas passé comme envisagé et ce qui semblait envisagé ne s'est pas passé comme prévu. Bifurcation des trajectoires, projets mis en sommeil, décisions périmées, résolutions oubliées, choix radicaux, désirs accélérés, nouvelles options validées, nouveaux projets et nouvelles orientations.

La pandémie paralyse toujours la Chine et bouleverse l'économie mondiale. La crise ukrainienne, d'un seul mot « guerre », déstabilise le dogme de la mondialisation. Les différents modèles économiques qui s'y appuyaient sont entrés dans une période d'incertitude.

Les conséquences économiques, humaines et sociales de cette conjoncture sont nombreuses. Le monde maritime vit au rythme des soubresauts de la crise économique et du retour de l'inflation. En parallèle, le Brexit continue d'ébranler le secteur de la pêche maritime.

Pour toutes ces raisons, le Service Social Maritime avec ses équipes de proximité est au côté des populations maritimes, dans l'écoute et l'accompagnement pour trouver des solutions individuelles et collectives.

Pour toutes ces raisons, le Service Social Maritime se doit aussi d'être dans l'anticipation, dans une mobilisation permanente pour répondre aux défis à venir.



Président depuis un an, j'ai engagé une dynamique afin que le SSM soit reconnu comme un acteur majeur du monde maritime, qu'il soit partie prenante de la communauté maritime, en capacité d'établir des partenariats et d'être proactif pour répondre à ce quotidien, ces quotidiens.

La mise en avant du pavillon français, quel que soit le secteur sur lequel il flotte, repose sur la qualité des femmes et des hommes, leur bien-être, leur savoir-faire, leur protection, leur accompagnement au quotidien, la prévention qui s'y rattache, permettant l'expression de leurs talents.

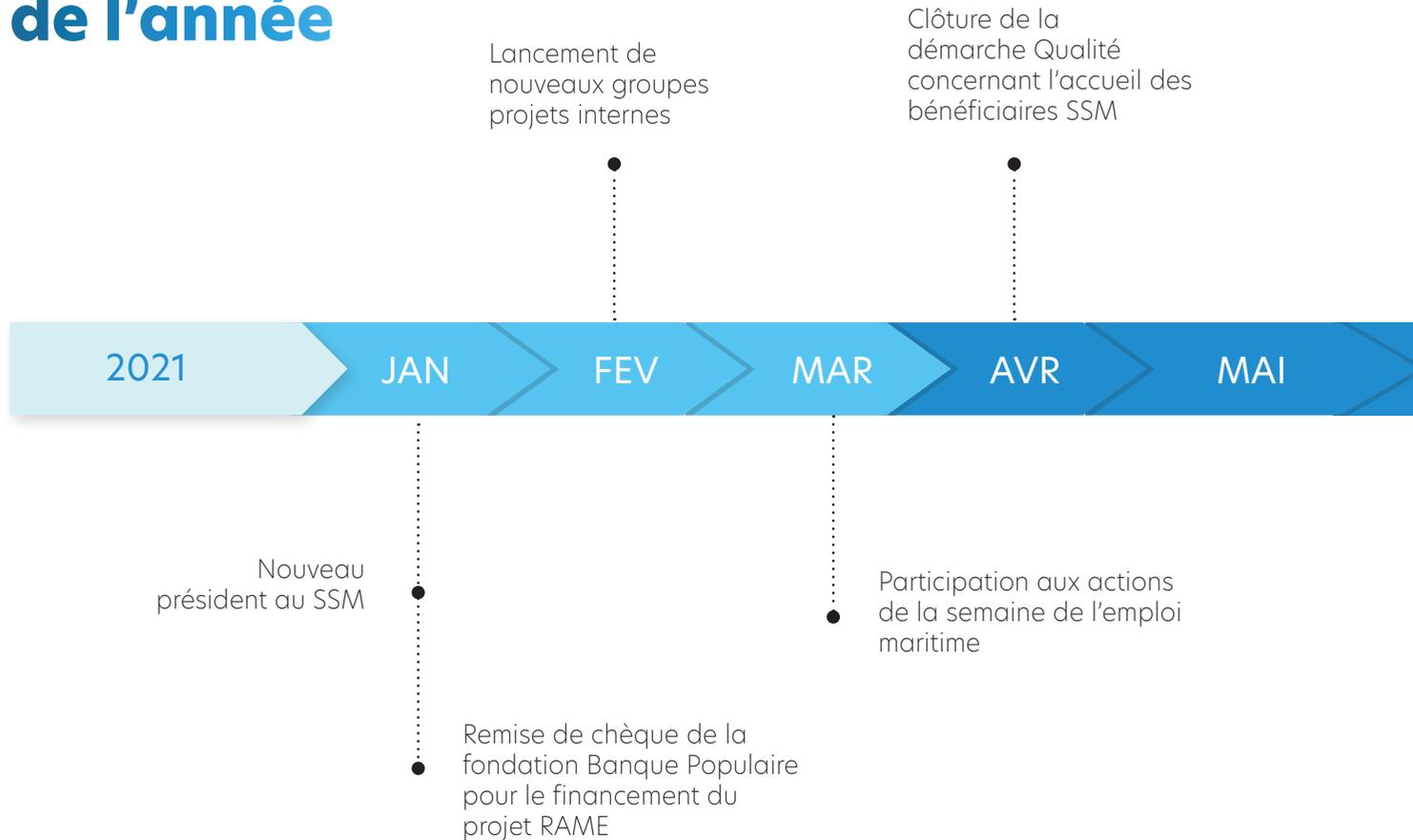
Cette dynamique est une œuvre commune de l'ensemble des salariés du SSM, de Boulogne sur Mer à Toulon, en passant par la Corse et les DOM, avec les interlocuteurs institutionnels que sont l'ENIM, le CSGM, la DGAMPA, avec les autres associations, IMP, CrapeM, Œuvres de Mer et avec toutes les composantes du monde maritime, le Cluster Maritime, Armateurs de France, le CNPMM, le CNC, La Touline... »

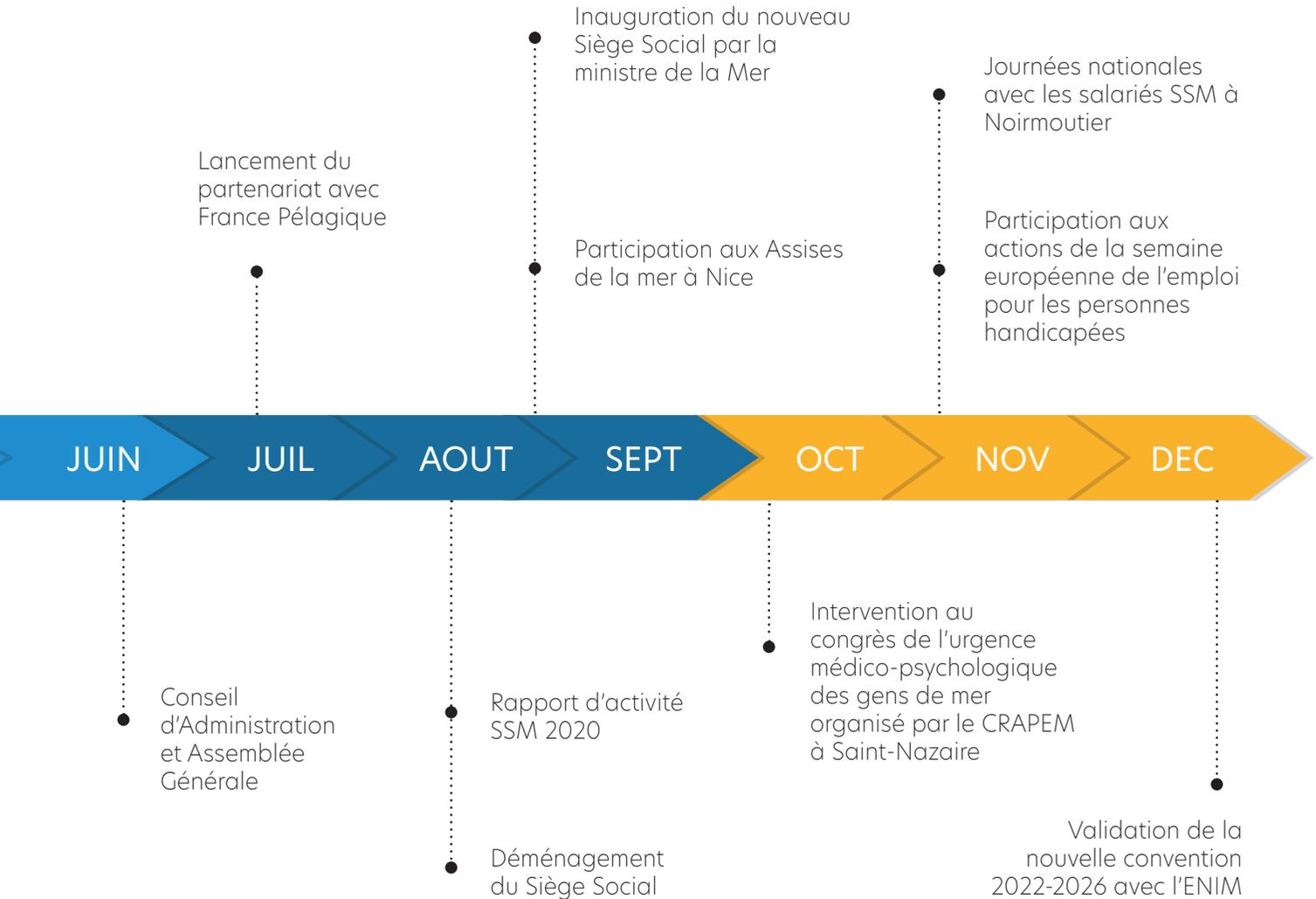


Hubert CARRÉ,
Président du Service Social Maritime

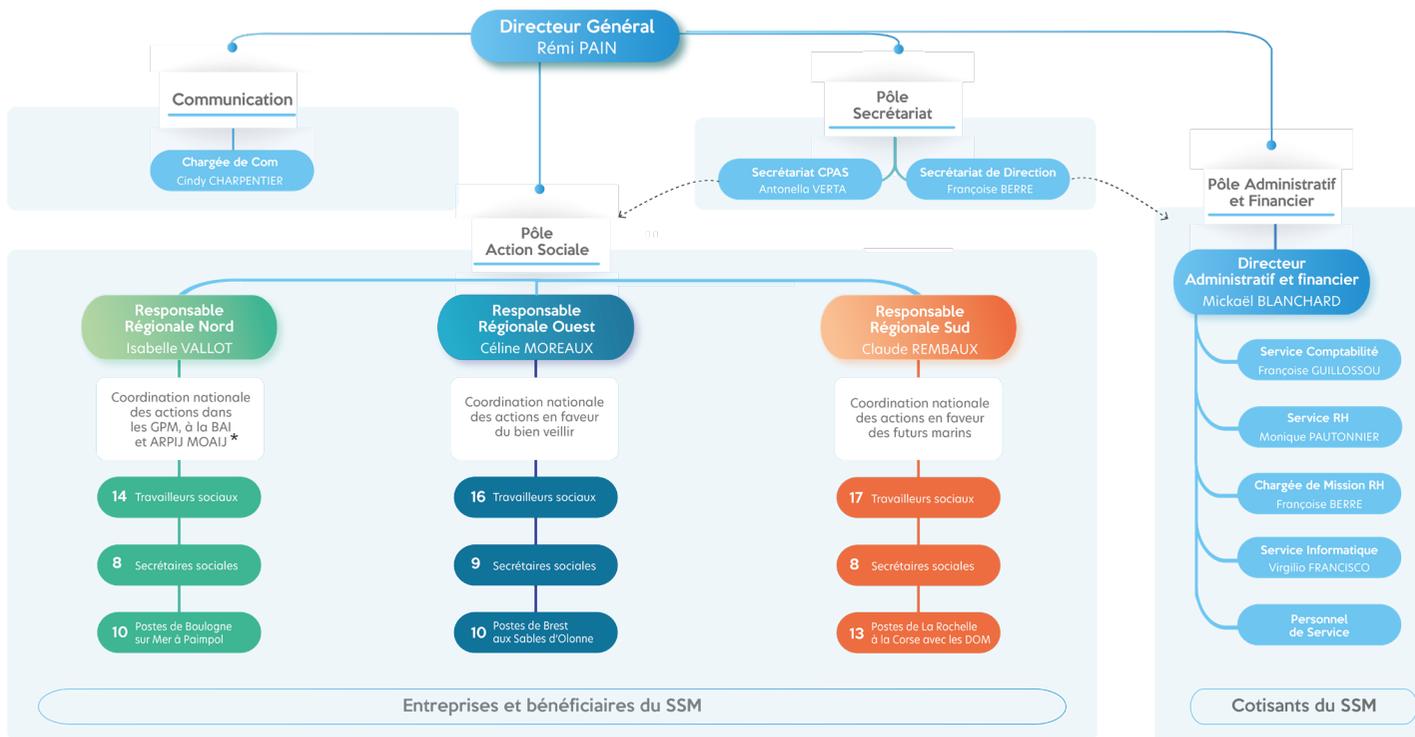


Temps fort de l'année





Organisation du SSM



* GPM : Grands Ports Maritimes
BAI : Brittany Ferries

ARPIJ : Action de Remobilisation Professionnelle en Période d'Indemnités Journalières
MOAIJ : Module d'Orientation Approfondie pour des assurés en Indemnités Journalières



82
salariés

-  Postes de la façade Nord
-  Postes de la façade Ouest
-  Postes de la façade Sud
-  Siège Social

-  Lycée Professionnel Maritime (LPM)
-  École Nationale Supérieure Maritime (ENSM)
-  Centre Européen de Formation Continue (CEFCM)
-  École de Formation Maritime



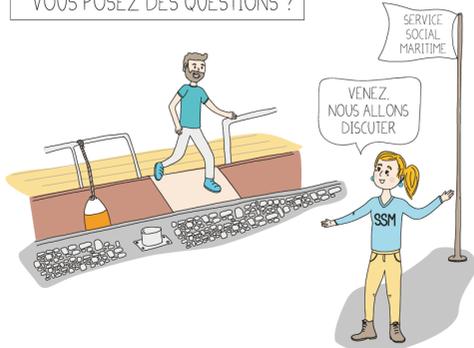
Les missions du SSM

L'humain, au cœur de l'identité du Service Social Maritime !

L'ensemble des missions du SSM s'articule dans un service de proximité qui permet aux marins relevant du régime ENIM, à leurs familles et aux armements, de bénéficier d'un interlocuteur spécialisé, capable de répondre de la façon la plus efficiente aux demandes et aux difficultés exprimées tout en tenant compte des contextes et des enjeux des entreprises maritimes.

Les domaines d'intervention sont variés, allant de la santé et la qualité de vie au travail, au budget et logement, en passant par la prévention de la désinsertion professionnelle.

VOUS ÊTES MARINS ET VOUS
VOUS POSEZ DES QUESTIONS ?



QU'EST-CE QUE LE
SERVICE SOCIAL
MARITIME ?



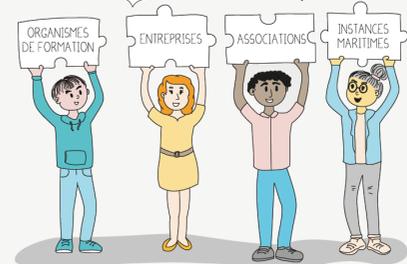
LES ÉQUIPES DU SSM SONT VOS
INTERLOCUTEURS DE PROXIMITÉ À
L'ÉCOUTE DES MARINS



AVEC QUI
TRAVAILLEZ VOUS ?



POUR VOUS AIDER, NOUS TRAVAILLONS
AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS



ET CONCRÈTEMENT,
QU'EST-CE QUE VOUS
FAITES ?



NOUS VOUS -
- INFORMONS,
- CONSEILLONS,
- ACCOMPAGNONS,
- ET ORIENTONS.

NOUS SOMMES À
VOTRE DISPOSITION
ET GARANTISSONS LA
CONFIDENTIALITÉ
DES ÉCHANGES

NOUS NE SOMMES PAS
SEULS, NOUS PRENONS
APPUI SUR NOTRE
RESEAU DE PARTENAIRES



NOUS INTERVENONS
À TITRE INDIVIDUEL



- FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX DE VOTRE SITUATION
- RECHERCHER ET CIBLER LES AIDES POSSIBLES
- VEILLER AVEC VOUS À LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER
- ASSURER LE SUIVI

ET NOUS INTERVENONS
AUPRÈS D'UN COLLECTIF



- ANIMER OU CO-ANIMER DES RÉUNIONS
- SENSIBILISER, INFORMER ET COMMUNIQUER DES MESURES DE PRÉVENTION
- S'IMPLIQUER DANS LA VIE DE L'ENTREPRISE ET PARTICIPER À LEURS INSTANCES
- FAIRE CONNAÎTRE NOS PRATIQUES

AH BON...
LE SERVICE SOCIAL
MARITIME FAIT
TOUT ÇA ???



NAB®

Bilan de l'activité

Doté d'un fort maillage territorial au sein des 33 principaux ports français (dont 3 Départements d'Outre-Mer), le SSM apporte au quotidien son expertise auprès des entreprises maritimes et de leurs salariés, et facilite ainsi leur information et l'accès aux droits à chaque étape de leur parcours : de l'entrée dans la profession, au cours de la vie professionnelle, jusqu'à la préparation à la retraite.



**Accueillir le marin
dans la profession**



**Faciliter la vie
professionnelle**



**Préparer la fin d'activité
et accompagner les pensionnés**

LE SERVICE SOCIAL MARITIME

Tout au long de la vie

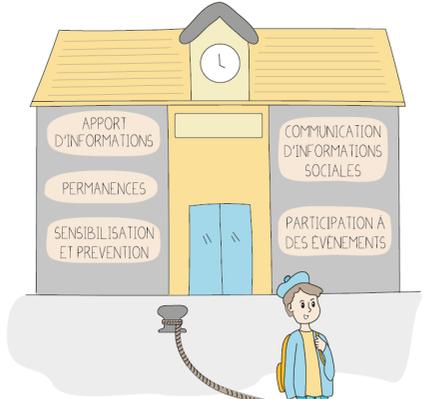
2

FACILITER L'ÉQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE

1

ACCUEILLIR À L'ENTRÉE DANS LA PROFESSION

ORGANISMES DE FORMATION



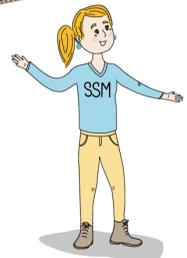
APPUI À L'ENTRÉE EN FORMATION

FUTUR MARIN

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS

SOUTIEN POUR LES DEMANDES D'AIDES

PRÉPARATION À L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE



PRÉPARATION À LA RETRAITE

SENSIBILISATION ET PREVENTION

PRÉSENCE DE RÉFÉRENTS SSM

EXPERTISE SOCIALE

COMMUNICATION D'INFORMATIONS SOCIALES

PERMANENCES À QUAI OU A BORD

ENTREPRISES

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS

MARIN ACTIF

MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTIONS

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

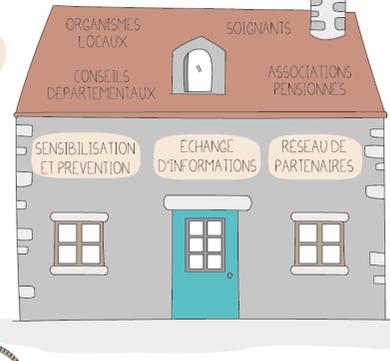


MAINTIEN DANS L'EMPLOI
ARRÊT DE TRAVAIL
ÉVÈNEMENT DE MER
RECONVERSION PROFESSIONNELLE
CHANGEMENT DE SITUATION

3

PRÉPARER LA FIN D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET ACCOMPAGNER LES PENSIONNÉS

ACTEURS DU BIEN-VEILLIR



PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE



FUTUR RETRAITÉ, OU PENSIONNÉ

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS

FAVORISER LE BIEN-VEILLIR



Accueillir le marin dans la profession

Au cours de l'année 2021, le Service Social Maritime a poursuivi l'ensemble de ses accompagnements individuels auprès des futurs marins dans les différents établissements de formation initiale ou continue, mais également auprès des nouveaux arrivants en entreprises.

Durant l'année, le SSM a accompagné 1 131 futurs marins, ce qui correspond à 13% de l'activité de l'association.

Afin de sensibiliser aux particularités sociales des métiers maritimes les futurs entrants dans la profession, le SSM intervient de manière collective. Au-delà d'échanger d'informer et de prévenir, ces réunions d'informations sont également un bon moyen de faire connaître les missions du Service Social Maritime et de lever certains préjugés sur nos domaines d'intervention.

Digitalisation de nos interventions

Avec la crise sanitaire, maintenir des actions d'informations collectives au sein des établissements de formation s'est révélé difficile. Pour pallier ce problème, le SSM a créé un **site internet annexe destiné aux futurs marins**, afin qu'ils trouvent toutes les informations sociales nécessaires

en quelques clics. Cependant, en termes d'accompagnement, il est **important qu'un échange puisse avoir lieu**. Pour maintenir le lien malgré les confinements successifs le SSM a digitalisé plusieurs de ses interventions avec l'utilisation de la vidéoconférence.

EXEMPLE DE PRATIQUE

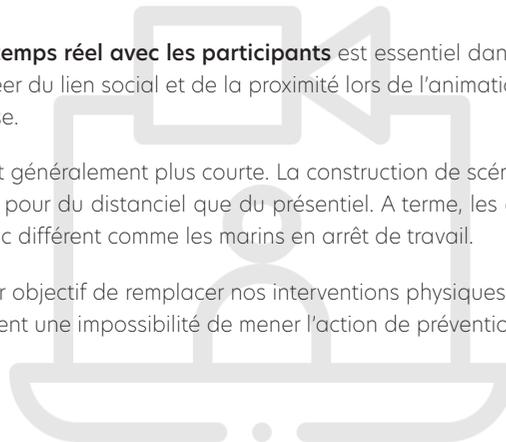
*Avec l'aide du Centre Européen de Formation Continue Maritime (CEFCM) le Service Social Maritime a construit un **scénario pédagogique afin d'intervenir auprès des personnes en formation, en visioconférence**. Ce travail a nécessité plusieurs étapes en amont comme le séquençage de nos actions (temps asynchrone et synchrone), l'adaptation de nos supports de communication, la création d'animations (quiz, jeu de cartes en ligne...) et l'appropriation des outils numériques à utiliser.*

*Pour une meilleure appropriation de ce nouveau mode d'intervention, plusieurs **séances tests** ont été organisées au sein du SSM. Les équipes disposent ainsi de tous les outils nécessaires au bon fonctionnement d'une action collective à distance auprès de personnes en formation.*

Proposer des supports visuels et interagir en temps réel avec les participants est essentiel dans l'adhésion et l'attention des interlocuteurs lors d'échanges en distanciel. Le but étant de créer du lien social et de la proximité lors de l'animation. Pour ce type de réunion, il est impossible de faire l'impasse sur une préparation méticuleuse.

En effet, la durée des interventions à distance est généralement plus courte. La construction de scénarios pédagogiques a permis une meilleure **uniformisation de nos interventions** aussi bien pour du distanciel que du présentiel. A terme, les équipes SSM pourront prendre appui sur ce travail lors d'actions collectives auprès d'un public différent comme les marins en arrêt de travail.

Il faut garder à l'esprit que ce projet n'a pas pour objectif de remplacer nos interventions physiques au sein des organismes de formation et est mis en place dans le cas où les équipes rencontrent une impossibilité de mener l'action de prévention en présentiel.



Appui à l'entrée en formation

Dans le cadre de ses conventions avec les organismes de formation, le Service Social Maritime intervient pendant le parcours scolaire, notamment au moment de la rentrée.

Cependant, les équipes constatent que certaines familles, étudiants, stagiaires ou élèves les contactent en amont pour obtenir des informations ou pour être accompagnées sur certaines **difficultés pouvant impacter l'intégration du parcours de formation.**

Face à ce constat, des communications préalables du SSM ont été ajoutées dans les dossiers d'inscription. Le SSM participe également aux journées portes ouvertes des établissements ou aux réunions de pré-rentrée.

Cette année le Service Social Maritime a aussi instauré des **réunions d'information en visioconférence.**

EXEMPLE DE PRATIQUE

*En août 2021, l'équipe SSM du poste de Marseille a proposé aux étudiants de 1ère année de l'ENSM (École Nationale Supérieure Maritime) et à leurs parents, une réunion d'information collective en distanciel. Ce type d'échange existait déjà, mais n'abordait que la thématique de l'instruction des bourses à l'ENSM. Le Service Social Maritime a proposé de modifier ce format pour **présenter aux participants des sujets complémentaires** comme les aides au logement ou les démarches administratives en lien avec la santé.*

Ce temps a aussi permis de répondre à différentes questions et de réorienter les personnes vers les interlocuteurs si besoin.

80
participants

Cette initiative a pour objectif de soutenir et sécuriser le parcours de formation des futurs marins.

Cette réunion d'information a eu un bon écho auprès du public ciblé, puisque **80 personnes ont participé.** De plus, les retours au questionnaire de satisfaction envoyé sont positifs. Le SSM réitérera donc cette action lors de la rentrée scolaire de 2022-2023 en direction des étudiants de l'ENSM et leurs familles.

Il est envisagé d'intervenir plus en amont de la rentrée scolaire afin de permettre aux personnes de **mieux anticiper certaines démarches** proposées par le SSM.



Réunions de prévention

Tout au long de l'année scolaire, le SSM est présent auprès des stagiaires, élèves et étudiants dans le cadre d'actions de prévention sur des thématiques variées comme les risques sociaux, le harcèlement ou le passage dans la vie active. Ces **actions collectives sont organisées de manière récurrente** au fil des années, mais elles peuvent aussi être **mises en place à la suite d'un diagnostic ou d'un constat** porté par notre service et/ou un partenaire.

22
Référénts SSM
organismes
de formation

EXEMPLE D'INTERVENTION

*En 2021, une action de prévention autour des événements de mer, en direction des élèves du lycée professionnel maritime de Cherbourg, a été lancée. Cette intervention a été réalisée en partenariat avec un professeur du lycée et avec le soutien du bureau d'enquêtes sur les événements de mer (BEAmer). Le BEAmer a pour mission de réaliser les enquêtes techniques afin de **prévenir les futurs événements de mer**, mais a également vocation à recueillir, exploiter et diffuser les informations relatives aux enseignements et aux pratiques de retour d'expérience sur les événements de mer.*

*Lors de cette action, le professeur du lycée répondait aux questions techniques et le Service Social Maritime quant à lui, expliquait le rôle des travailleurs sociaux dans ce cas de figure. Vu les particularités des métiers maritimes, plusieurs points de vigilance ont été abordés afin de **minimiser les risques sociaux dans ce type de situation**.*

Les **liens réguliers au sein des établissements** avec les équipes éducatives et pédagogiques permettent au SSM de connaître les situations sociales complexes et de repérer des comportements potentiellement à risques.

La connaissance du milieu professionnel maritime et des différents dispositifs d'aides sociales, la prise en compte du contexte et des situations sociales globales, amènent le Service Social Maritime à pouvoir poser un diagnostic et proposer des actions de prévention.

Ces interventions permettent aux personnes de trouver **un lieu d'expression** à leurs difficultés et de lever les freins ou interrogations rencontrés dans leur parcours de formation ou d'intégration en entreprise.

76

actions collectives ont été effectuées au niveau national en 2021 sur l'ensemble des organismes de formation (LPM, ENSM, CEFCM).



Faciliter la vie professionnelle

Le Service Social Maritime s'appuie sur son réseau de proximité et de travailleurs sociaux pour répondre aux besoins des **marins, de leurs familles et des entreprises maritimes** sur les territoires.

Au titre du service social du travail, le SSM a pour mission de :

- Favoriser l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle
- Accompagner les salariés et les armateurs dans des domaines d'intervention spécifiques
- Apporter son expertise sociale à l'entreprise
- Être acteur de prévention
- Favoriser la prévention de la désinsertion professionnelle



Prévention de la désinsertion professionnelle

49

cellules PDP*
sur toute la France

La Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) a pour but de soutenir des professionnels rencontrant des problèmes de santé pouvant entraîner des **risques pour leur maintien dans l'emploi**. Ce travail s'inscrit dans un parcours et vise à favoriser l'**élaboration d'un projet professionnel adapté** et à déployer les dispositifs existants pour la mise en place d'**actions de remobilisation** tenant compte des difficultés de la personne. Peuvent faire l'objet d'un accompagnement au titre de la PDP, **les situations qui cumulent un arrêt de travail ou avis médical et l'évaluation d'un impact sur la situation professionnelle**.

EXEMPLE DE PRATIQUE

Dans le courant de l'année 2021, des réunions à destination des marins en arrêt de travail ont été proposées par le SSM. Ces réunions viennent en complément des entretiens individuels. L'objectif est d'apporter le meilleur accompagnement possible au marin et répondre à leurs questions du type : Que se passe-t-il en cas d'inaptitude ? Que vais-je faire à part naviguer ?

*La présence du SSM se traduit également par la **participation active des travailleurs sociaux aux Cellules PDP***, organisées avec le Service De Santé Des Gens De Mer (SSGM) et les médecins conseils de l'ENIM. Cette année, une vigilance particulière a été portée sur la souffrance au travail des marins éloignés de chez eux ou affectés par la crise sanitaire.*

En complément des accompagnements individuels et des propositions à caractère collectif, ainsi que du travail de partenariat effectué auprès des employeurs, le SSM cherche à accentuer dans le cadre de la PDP :

- L'intérêt de mobiliser les visites de pré-reprise auprès des Services de Santé des Gens de Mer
- Un développement des aménagements et adaptations du poste de travail
- Des préconisations de reclassement
- Des formations professionnelles pour faciliter le reclassement
- Une action sur le handicap en entreprise
- L'inscription dans un dispositif de remobilisation inter régime tel que l'ARPIJ ou le MOAIJ*

Un travail de coordination et de définition du rôle des acteurs et des outils à mobiliser avec l'ENIM reste un axe essentiel et prioritaire pour la PDP dans le secteur maritime.

* Réunions entre les médecins conseils des caisses de sécurité sociale, la médecine du travail et le service social afin d'étudier des situations de personnes en risque de désinsertion professionnelle liées à des problèmes de santé

* ARPIJ : Action de Remobilisation Professionnelle en Période d'Indemnités Journalières

MOAIJ : Module d'Orientation Approfondie pour des assurés en Indemnités Journalières

Maintien dans l'emploi

En 2020, Le Service Social Maritime a élaboré un projet en Basse-Normandie (Calvados et Manche), appelé **Réseau d'Aide au Maintien dans l'Emploi (RAME)**. Il est cofinancé par le Fonds Européen des Affaires Maritimes et de la Pêche (FEAMP), la Région Normandie et la fondation Grand Ouest.



En 2021, le nombre de situations de maintien dans l'emploi de marins et de conchyliculteurs n'a fait que croître. Pour faire face à cette augmentation et assurer un travail personnalisé, le **SSM a recruté un Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP), rattaché au projet RAME**. Il intervient en binôme et en complémentarité avec les travailleurs sociaux sur l'accompagnement individuel des bénéficiaires, sur le travail partenarial local et sur la création d'outils de communication.

EXEMPLE D'INTERVENTION

À la suite du refus de la reconnaissance de maladie professionnelle, le SSM a accompagné monsieur D. dans une **demande de Pension d'Invalidité Maritime et dans le maintien de ses ressources avec son contrat de prévoyance**. En lien avec son état de santé, il a effectué une demande de Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) à la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH).

Le CIP du SSM est intervenu en appui afin de lui permettre de faire valoir ses droits au chômage. En réalisant un **bilan de capacités** Monsieur D. a exprimé le choix de devenir agent de sécurité pour faire du gardiennage. Le CIP l'a aidé dans la création de son curriculum vitae et l'a informé des différentes possibilités de formations et de financements. Une orientation vers CAP EMPLOI lui a permis de bénéficier d'un **soutien adapté à sa situation de handicap** et d'être formé pour que son projet professionnel aboutisse.

La poursuite du Projet RAME s'inscrit dans le développement d'actions qui favorisent autant que possible le **maintien ou le retour à l'emploi**. Afin de proposer ce nouveau service aux marins et entreprises Bas-Normands, la **communication sur le projet RAME sera développée via différents supports** (plaquettes, réseaux sociaux, vidéos, illustrations...).



Sensibilisation aux addictions

Le sujet des addictions demeure un sujet tabou. Pour cette raison, une démarche de prévention portée par l'**Institut Maritime de Prévention (IMP)** a été mise en œuvre et a permis l'élaboration de la « **Charte Addictions** » avec l'appui de la Région Normandie et les acteurs maritimes du secteur.

Par la suite, une **campagne de sensibilisation** portée par les équipes SSM s'est déployée auprès des acteurs du milieu professionnel de la Pêche

et de la Conchyliculture sur l'ensemble des ports Normands. Le but est dans un premier temps d'apporter un éclairage et des réponses sur la gestion des consommations d'alcool et de drogues à bord des navires.

Dans un second temps, le souhait est d'amener les professionnels de la mer à s'engager dans une **démarche proactive** qui vise à la fois la prévention, mais aussi l'accompagnement des marins en risque d'addictions.

EXEMPLE DE PARTENARIAT

*Le SSM et l'IMP se sont rendus sur les quais et ont rencontré plus d'une vingtaine d'armateurs à bord de leurs navires afin de présenter la charte Addictions Normandie. Cette présentation accompagnée des **outils de prévention** a convaincu bon nombre d'entre eux qui ont **signé un engagement auprès de l'IMP pour mettre en œuvre cette charte prévention des conduites addictives** au sein de leur armement.*

De plus, nos équipes invitent les armateurs à communiquer à l'ensemble des salariés et à chaque nouvel entrant sur les dispositions prises par l'entreprise. Ces documents sont également disponibles sur les différents sites de permanences, et distribués par le Service de Santé des Gens de Mer (SSGM) où les médecins et les infirmiers contribuent aussi à leur diffusion. D'autres armateurs de la grande pêche, mais aussi de la conchyliculture, manifestent déjà leurs besoins.



Le SSM poursuit son rôle d'information et de préventeur et poursuit le **développement des actions de sensibilisation et de prévention du risque d'addiction à destination des marins et des armements**. La volonté tient à l'engagement de tous pour faire du monde de la mer une activité performante et de qualité.

Cette démarche de prévention a fait émerger la nécessité de compléter l'approche du sujet. Dans ce sens, plusieurs travailleurs sociaux SSM ont suivi une formation sur le **repérage précoce et intervention brève (RPIB)**, centrée sur les problématiques des addictions.

Référence entreprise

Selon l'effectif et la volonté de l'entreprise partenaire, un référent SSM peut être désigné pour apporter son **expertise sociale et un appui technique à l'armement**. Les immersions au sein de l'environnement de travail des salariés bénéficiaires de l'offre SSM constituent un **atout majeur de proximité** pour les travailleurs sociaux et les marins accompagnés.

20
référents
entreprises SSM

EXEMPLE DE PARTENARIAT

En 2021, l'entreprise France Pélagique a souhaité lancer un partenariat renforcé avec le Service Social Maritime afin de faciliter la mise à disposition d'un travailleur social référent auprès de l'armement et de ses marins. En lien avec la direction du SSM et l'armement, un travail sur la communication et l'information à diffuser à bord a été déployé.



FRANCE PELAGIQUE
ARMEMENT À LA PÊCHE

*Le travailleur social effectue régulièrement des **permanences à quai** à Ijmuiden ou Scheveningen (Pays-Bas) afin de répondre aux éventuelles questions des marins sur des problématiques spécifiques liées à l'exercice de leur métier. Des **rencontres avec l'ensemble des navigants à bord** ont pu s'organiser et l'offre de service SSM expliquant le rôle et la mission d'un travailleur social a été présentée.*

*Les rendez-vous personnels avec les marins du bord ont permis de répondre à leurs interrogations et de les accompagner pour résoudre des problèmes tant professionnels que personnels. Le partenariat avec France Pélagique se construit et l'objectif 2022 est de **proposer des permanences à bord trimestrielles sur les deux navires de l'armement**.*

Lors des entretiens organisés à bord des navires, **les travailleurs sociaux confirment l'intérêt de cette proximité**. Les marins s'en saisissent et font part de leur réalité et quotidien de travail.

Avec la crise sanitaire, les modifications de planning d'embarquement et les mesures sociales ont été des éléments qui ont contribué à ce que les salariés s'interrogent sur leur devenir professionnel. La présence du Service Social Maritime constitue un **régulateur social** et permet l'expression des besoins tout en **assurant une veille sociale** utile à l'entreprise.



Evénements de mer

L'événement de mer recouvre les accidents de mer ou incidents de mer ayant entraîné décès, disparition, perte ou abandon du navire, dommages matériels, échouement, abordage, dommage à une infrastructure extérieure au navire ou à l'environnement.

108
événements
de mer

de l'armateur, en **partenariat avec les institutions compétentes** (Administration maritime, Service de Santé des Gens de Mer, Service Psychologique...).

L'année 2021 aura été marquée par des événements de mer avec des particularités comme le sauvetage de migrants par des marins pêcheurs. Dans ce cas, la mission du Service Social Maritime est de **proposer un accompagnement social** auprès de la famille, des équipages et

Le SSM collabore de plus en plus avec le **Centre de Ressource d'Aide Psychologique en Mer et aux Marins (CRAPEM)** localisé à Saint Nazaire qui permet l'accès aux soins pour tous les gens de mer en souffrance psychique à la suite d'un choc post-traumatique.

EXEMPLE DE PARTENARIAT

*Au mois d'octobre 2021, le SSM est intervenu lors du **premier congrès de l'urgence médico-psychologique des gens de mer** organisé par les équipes du CRAPEM, sous forme de retour d'expérience suite à des événements de mer particulièrement difficiles.*

Les échanges ont été riches et ont retenu l'attention de l'assemblée, qui a pris conscience de l'importance du rôle du Service Social Maritime dans le cadre d'un événement de mer. Des échanges constructifs ont permis de préciser les missions de chacun et la complémentarité des services. Cette participation a aussi permis de développer le réseau de partenaires.



Intervenir dans ce contexte très spécifique peut être particulièrement éprouvant, la charge émotionnelle est telle que la possibilité de pouvoir échanger avec un collègue instantanément et de ne pas être seul à affronter la situation permet de **garder la distance professionnelle indispensable**. De plus, l'accompagnement en binôme dans ces situations dramatiques permet de gagner en sérénité et d'avoir une réponse appropriée et pertinente.

L'action partenariale avec le CRAPEM apporte une réelle valeur ajoutée pour prendre en charge l'ensemble des professionnels de la mer et l'attention médico-sociale portée contribue à **un retour à l'emploi sécurisé**. La prochaine étape sera de construire un protocole d'intervention autour de l'événement de mer définissant la place et le rôle de chacun (DDTM, CUMP, BEAmer, CMP, SSM...).

Brèves du social

Ce mode de communication consiste à adresser aux entreprises et aux partenaires, une information courte et facile d'accès pour une **diffusion auprès de leurs équipes**. Cette initiative a été lancée par un groupe de professionnels SSM qui se réunissent chaque mois afin de construire un **support de communication** sur une thématique choisie en fonction des actualités nationales ou des problématiques récurrentes rencontrées par les équipes.

L'objectif de cette démarche de communication est de :

- Toucher les professionnels du maritime
- Informer les acteurs
- Disposer d'un support pour revenir vers certains partenaires
- Avoir une meilleure visibilité du territoire
- Effectuer de la prévention sociale
- Répondre à une demande d'un service RH

EXEMPLE DE PRATIQUE

En 2021, les « Brèves du social » ont été adressées aux groupements de gestion, aux antennes COREPEM, à la Délégation Mer et Littoral (DML), au Comité Régional de la Conchyliculture (CRC) Pays-de-la-Loire, aux entreprises et au Grand Port Maritime de Nantes. C'est un réel outil pour **entrer en relation avec les entreprises** et développer la présence du SSM. Certains armateurs non-destinataires, ayant appris l'existence de ces « Brèves du social », ont exprimé le souhait de les recevoir et ont ainsi amorcé un travail de lien privilégié avec le travailleur social référent sur leur secteur. Quelques exemples de thématiques abordées :

« Une Assistante sociale dans votre compagnie ? STOP aux idées reçues ! »

« De l'évolution dans le calcul des aides au logement »

« Vous êtes aidant d'un proche ? Parlons-en ! »

« Vers qui vous tourner en tant qu'aidant ? »

L'objectif de ces communications est de **sensibiliser les marins et de les encourager à s'adresser au SSM** pour plus de renseignements. Cette dynamique de travail constitue une réelle plus-value profitable à l'ensemble des acteurs du monde maritime. L'information vient à eux et confirme une volonté d'accompagner les marins, les employeurs et les institutions sur les évolutions sociales parfois méconnues.





En 2021, le Service Social Maritime a accompagné **4 915** marins actifs
ce qui correspond à **58%** de l'activité du SSM

Les secteurs d'activité concernés :

46%
Pêche

6%
Conchyliculture

47%
Commerce

1%
Plaisance Pro

15%
sont des
femmes

85%
sont des
hommes





Préparer la fin d'activité et accompagner les pensionnés

Le métier de marin est avant tout fait de passions. Envisager d'y mettre un terme est souvent un passage compliqué. C'est une période parfois perturbée où le professionnel peut être en difficulté pour envisager la retraite, pour l'accepter, voire pour effectuer les démarches nécessaires.

Le Service Social Maritime est présent auprès du futur pensionné, pour l'informer, le conseiller et l'accompagner.

Le SSM est aussi présent auprès des pensionnés. Les travailleurs sociaux les conseillent, informent, soutiennent et accompagnent lors des événements de vie ou lors de difficultés rencontrées. Ils ont pour mission de faciliter l'accès aux droits, de prévenir la perte d'autonomie et de favoriser le bien vieillir.



Préparation à la retraite

Les demandes en lien avec la préparation à la retraite soulèvent généralement les mêmes interrogations « Quels sont mes droits aujourd'hui, et demain ? Quelles démarches, quels documents sont nécessaires ? A qui s'adresser ? ».

Anticiper et choisir en connaissance de cause le moment de son départ en retraite limite les ruptures de droits, les déséquilibres budgétaires inattendus et les situations difficiles. Face au besoin croissant des marins dans ce domaine et pour permettre à chacun d'envisager sereinement sa fin de carrière, le SSM initie des **actions collectives en complément des accompagnements individuels**.

868
dossiers

EXEMPLE DE PRATIQUE

*Dans le cadre de notre partenariat avec le Comité Régional de la Conchyliculture (CRC) de Bretagne Sud, le Directeur du CRC a proposé au Service Social Maritime d'**organiser une réunion pour présenter les procédures de demandes de retraite et les particularités** des différentes pensions ENIM.*

*En juin 2021, lors du conseil du CRC Bretagne Sud, le SSM a informé la tenue d'une réunion ouverte aux conchyliculteurs, sur la thématique "retraite". L'invitation ainsi qu'un questionnaire pour **recueillir les attentes des conchyliculteurs** ont été diffusés directement aux professionnels par mail. Le CER France (centre de gestion) a été associé pour relayer l'information à ses adhérents.*

***20 questionnaires ont été retournés.** La réunion a eu lieu le 7 juillet 2021 à AURAY. Les 10 conchyliculteurs présents ont apprécié la richesse des échanges et les informations obtenues. A l'issue de ce temps collectif, 15 rendez-vous individuels ont été pris.*

Être attentif et à l'écoute des professionnels maritimes permet au SSM d'évoluer, de s'adapter et d'améliorer la qualité de ses interventions. Le questionnaire préalable à la réunion donne l'occasion aux professionnels d'avoir des réponses appropriées aux demandes spécifiques, mais permet également au marin de prendre contact avec le SSM et solliciter un rendez-vous individuel.

Les équipes SSM peuvent ainsi **organiser leurs informations collectives en fonction des attentes exprimées**. Elles souhaitent renouveler cette opération et l'adapter à d'autres publics tels que les marins pêcheurs.

Accès aux droits

Afin de favoriser l'accès aux droits de l'ensemble des pensionnés ENIM, le Service Social Maritime ne peut se contenter de répondre uniquement aux demandes individuelles.

Il est aussi important de communiquer, de rendre visibles le SSM et l'ENIM, de bien connaître le réseau partenarial local (structures de soins, d'aide

à domicile, associations locales) et d'entretenir d'étroites relations avec les professionnels intervenant auprès des personnes âgées.

Ainsi, les équipes peuvent **mieux accompagner et orienter les pensionnés** et leur famille. C'est dans cet objectif que le SSM participe à des manifestations locales à destination des pensionnés.

EXEMPLE DE PRATIQUE

*Sur le territoire de Brest un **Forum « Bien vieillir »** est organisé tous les deux ans sur des thèmes variés. Tout au long de l'année, un comité technique s'est réuni pour mener à bien ce projet. Y étaient présents, le Centre Local d'Information et de Communication (CLIC), les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), le conseil départemental, certaines associations d'aidants, les différentes caisses de retraite (MSA, AGIRC, ARRCO) ainsi que le SSM en représentation de l'ENIM.*

*Sur le temps du Forum, le Service Social Maritime a tenu un stand et disposait de documentations. Cette année comme lors des années passées, ce forum a permis de renseigner des veuves, des pensionnés et des enfants de pensionnés. Les équipes les **informent sur leurs droits**, sur l'**aide à la précarité énergétique** et répondent à des demandes sur la **prestation d'hébergement temporaire ou encore sur l'aide-ménagère à domicile**.*

Afin de proposer à cette population une offre de services large, le SSM cultive des partenariats nationaux et locaux avec des organismes et associations spécialisées, dans plusieurs domaines comme la **santé**, le **numérique** (illelectronisme) ou encore l'**alimentation**.

Pour promouvoir les aides sociales de l'ENIM et faciliter l'accès aux droits des pensionnés, il est indispensable de développer et d'entretenir notre réseau partenarial et notre présence à ce type d'événements. Ainsi, les partenaires ont la capacité d'orienter les pensionnés ENIM vers le Service Social Maritime si besoin.

Prévenir la perte d'autonomie

Les demandes des pensionnés sont souvent liées à leur santé et à leurs finances. Les équipes sont sollicitées par les pensionnés eux-mêmes, leur famille ou les partenaires sociaux tels que les assistants sociaux des centres de soins. Elles informent très régulièrement sur les différents **dispositifs favorisant le maintien à domicile**. Le Service Social Maritime collabore avec les **Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)**, les services sociaux du département, les services personnes âgées et les **Centres Locaux d'Information et de Communication (CLIC)**, afin d'orienter au mieux les personnes en perte d'autonomie.

EXEMPLE D'INTERVENTION

*Monsieur B, âgé de 66 ans, vit seul dans sa maison en Martinique. **Le SSM a été alerté par sa curatelle** : « Sa douche n'est pas adaptée. Les risques de chutes sont importants ».*

Après avoir rencontré Monsieur, visité le logement et échangé avec la curatelle, le travailleur social du SSM informe sur les dispositifs permettant à Monsieur B d'obtenir un financement partiel pour adapter sa salle d'eau à son handicap.

Il va ensuite accompagner la famille pour les démarches et dossiers à effectuer auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et de l'ENIM.

La population vieillissante engendre plus de besoins pour le maintien à domicile. C'est pour cette raison que la tranche d'âge la plus importante chez les pensionnés accompagnés est celle des plus de **75 ans**.

De plus, **l'éloignement géographique des enfants**, qui sont amenés, pour des raisons professionnelles à s'installer en dehors de la Région, voire à l'étranger, entraîne un isolement des parents vieillissants qui

augmente le risque de la **perte d'autonomie**.

Sur certains territoires, la **population est vieillissante et les places en institution sont insuffisantes et coûteuses**. De ce fait, les demandes d'aide-ménagère à domicile, d'aide à l'accompagnement à domicile, de financement de la téléalarme ou d'amélioration à l'habitat sont en augmentation.

Favoriser le bien vieillir

Afin de favoriser le "Bien vieillir" des pensionnés, l'ENIM a engagé depuis plusieurs années un partenariat avec des **Associations Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT)**. Ces associations mettent en œuvre des actions de prévention dans différents domaines tels que la santé, la nutrition, l'activité physique ou encore le logement. Elles se déroulent sous différentes formes comme des conférences, des

ateliers, des réunions d'information, des café-théâtre, des séances de sport et de chant.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, toutes ces manifestations et rassemblements physiques ont été **suspendus** durant plusieurs mois.

EXEMPLE DE PRATIQUE

En 2021, l'ASEPT Normandie a proposé des ateliers en distanciel, qui constituent un autre moyen efficace de poursuivre des activités collectives autour des thématiques de prévention santé. En partenariat avec le prestataire Happy Visio, l'ASEPT a mis à disposition via son site internet des programmes ludiques et conviviaux.

*Le rôle des équipes du Service Social Maritime est de **relayer l'information et de communiquer autour de ces nouvelles propositions**. Malgré le fait que seuls certains pensionnés adhèrent à ces interventions dématérialisées, ce fut l'occasion de multiplier les contacts et les échanges en cette période de crise sanitaire où le risque d'isolement des pensionnés était plus important qu'à l'accoutumé.*

La reprise des événements en présentiel a eu lieu dès septembre 2021 avec les consignes sanitaires en vigueur dans les établissements accueillant du public et des inscriptions aux ateliers au préalable.

Les actions des ASEPT viennent en complément des autres manifestations auxquelles participe le SSM. A ce jour **5 ASEPT ont conventionné avec l'ENIM** et 2 autres régions travaillent sur le projet. L'ENIM adresse des invitations personnalisées aux pensionnés concernés lorsque l'action se situe dans une zone où les pensionnés sont en nombre suffisant. Ensuite, les équipes SSM relayent le mieux possible l'information (affichage, distribution de flyers).

Avec la reprise sur l'ensemble des territoires des activités en présentiel, l'ENIM et le Service Social Maritime souhaitent organiser de manière plus rationnelle la gestion de ces nombreuses informations pour proposer une communication coordonnée et adaptée aux pensionnés. L'objectif est de **favoriser la participation du plus grand nombre**.



En 2021, le Service Social Maritime a accompagné **2 484** pensionnés
ce qui correspond à **29%** de l'activité du SSM

Les secteurs d'activité les plus concernés :

65%
Pêche

26%
Commerce

75 ans
de moyenne d'âge

39%
sont des
femmes
(dont veuves)

61%
sont des
hommes



Relations partenaires

Le Service Social Maritime accompagne les principaux acteurs du secteur maritime, dans l'application de leurs politiques sociales.

En complément des conventions nationales, des partenariats locaux sont noués avec de nombreuses organisations et associations afin d'accompagner au mieux nos bénéficiaires.

Le SSM intervient dans la constitution des demandes de prestations ou d'aides financières et s'appuie pour cela sur un réseau de partenaires.

La vocation du service est d'apporter une aide globale (matérielle, psychosociale et professionnelle) aux ressortissants confrontés à des problématiques variées telles que : la maladie, les accidents, l'invalidité, le handicap, la dépendance ou encore le vieillissement.



L'ENIM

L'Etablissement National des Invalides de la Marine est l'organisme qui gère le régime spécial de sécurité sociale et de retraite des marins. Il est présent pour les marins et les gens de mer du commerce, de la pêche, des cultures marines et de la plaisance, en ce qui concerne les risques vieillesse, décès, accident du travail et maladies professionnelles, maladie, maternité et invalidité.

Renforcer l'accompagnement social, améliorer la qualité de service rendu et continuer de développer l'accès aux droits de ses ressortissants sont au cœur des engagements de l'ENIM.

L'ENIM et le Service Social Maritime entretiennent historiquement des relations partenariales fortes afin de répondre efficacement aux demandes des futurs marins, des marins actifs et des pensionnés.

Le SSM assure pour le compte du régime de sécurité sociale un rôle d'accueil, d'information, d'accompagnement social et de prévention. Les missions qui incombent aux services sociaux des caisses de sécurité sociale et caisses de retraite du régime général abordent des thématiques diverses comme l'affiliation, l'accès au droit, l'accompagnement dans la maladie, le handicap, la dépendance ou encore la préparation à la retraite.

La **nouvelle convention** entre l'ENIM et le SSM a été validée au Conseil d'Administration de l'ENIM en décembre 2021. Le partenariat est **renouvelé jusqu'en 2026**.

*Les ressortissants de l'ENIM représentent près de **75 %** du public accueilli par le SSM, soit près de **40 000 actes sociaux** en moyenne par an en soutien aux marins et à leur famille, mais également aux entreprises maritimes.*

La CNAF

Le Service Social Maritime est engagé aux côtés de la CNAF pour fournir un accompagnement social auprès des marins et leurs familles. Nous les aidons à **concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale**.

Le SSM soutient les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie, et souhaite **créer des conditions favorables à l'insertion sociale et au retour à l'emploi**. Il facilite la reconnaissance de l'institution et l'accès aux droits auprès des marins, tout au long de leur vie.

Il existe **4 types d'enquêtes sociales** que les équipes peuvent solliciter pour les bénéficiaires :

- Aide au projet social et familial
- Soutien à la famille en cas de décès du conjoint
- Aide à l'hébergement pendant les périodes de formation
- Aide à la scolarité pour les étudiants boursiers en écoles supérieures maritimes



2022 sera l'occasion de faire le bilan de nos actions pour le compte de la CNAF et de travailler sur notre prochaine convention.

Oeuvre du Marin Breton



L'oeuvre du Marin Breton est une association qui poursuit l'action de Jacques de Thézac en éditant chaque année l'almanach du Marin Breton. **Les sommes récoltées permettent de proposer, en lien avec le SSM, des dons ou des avances** remboursables sans intérêts aux marins rencontrant des difficultés.

55 enquêtes sociales ont été validées, représentant un montant de 25 028 € d'aides

Les Abris du Marin



Les Abris du Marin, association Loi 1901, continue l'œuvre sociale que Jacques de Thézac avait initiée en 1900 : **venir en aide, dans l'esprit le plus désintéressé aux marins** de la marine marchande (pêche et commerce) et à leurs familles. Ainsi, aujourd'hui, l'association intervient auprès des marins sur des dépenses inattendues et insurmontables à la suite d'une baisse brutale de revenus due à un accident du travail ou maladie.

On peut notamment citer la prise en charge de loyers qui leur permet de rester dignement dans leur logement. Quatre fois par an, la commission sociale de l'association se réunit pour étudier les dossiers présentés par le Service Social Maritime. Les aides, d'un **montant variant de 200 à 1000 €**, sont versées au SSM, qui a la charge de régler, pour le compte des marins, directement les organismes ou les fournisseurs que la commission a retenus.

65 familles de marins aidées, représentant 28 847 € d'aides

Société des Oeuvres de Mer

Fondée en 1894, la Société des Œuvres de Mer avait pour objet initial de « **porter les secours matériels, moraux et religieux** » aux marins de la grande pêche. En 1878, Alfred de Courcy fondait la Société de Secours aux Familles de Marins Français Naufragés, afin d'**offrir un secours financier aux familles de marins péris en mer**.

Depuis leur fusion en 2018, la Société de Secours et des Œuvres de Mer propose trois aides financières aux gens de mer et à leurs familles : un « **secours d'urgence** » lors du décès de l'un d'entre eux, un « **secours scolaire** » tous les ans pour tous leurs orphelins et ponctuellement, un « **secours exceptionnel** » pour assister les gens de mer qui rencontrent des difficultés temporaires afin de pallier des situations sociales graves qui n'entrent pas dans les différents circuits d'aides déjà existants. Elle apporte également un soutien financier aux associations d'accueil de marins installées dans les ports français.



112 enquêtes sociales ont été validées, représentant un montant de 64 238 € d'aides

Mot du Directeur Général



Malgré les difficultés liées à la pandémie et aux multiples confinements, les équipes du SSM ont su maintenir le cap.

2021 restera une année qui aura été marquée par un haut niveau d'activité et des situations sociales de plus en plus complexes, mais également par la capacité de résilience et d'adaptation du service qui a su faire évoluer ses pratiques quotidiennes pour répondre aux problématiques, parfois nouvelles, rencontrées par les marins et leurs familles.

Face aux différentes crises qui sont venues bouleverser le milieu maritime, nous avons su répondre présent et déployer nos orientations stratégiques, tant internes qu'externes, qu'au niveau national ou sur les territoires.

Quelques moments forts :

- *Achat des bureaux du siège et inauguration par la ministre de la Mer le 27 septembre 2021*
- *Organisation des journées nationales du SSM à Noirmoutier avec l'ensemble des salariés en novembre 2021*
- *La signature de la nouvelle convention ENIM /SSM qui renforce notre travail en partenariat pour les 5 années à venir*

Mais aussi :

- *la mise en place de groupes de travail internes*
- *une réflexion sur la lisibilité de notre offre de services*
- *le lancement d'un partenariat spécifique avec l'armement France Pélagique*
- *une refonte de notre stratégie de communication externe afin de « faire savoir notre savoir-faire »*

qui sont autant d'exemples des nombreux chantiers amorcés en 2021, poursuivis en 2022.

2022, année de la continuité et de la consolidation des actions mais également celle de nouvelles évolutions.

La prévention dans le milieu maritime, la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP), la structuration de nos partenariats avec l'IMP et le CRAPEM, le développement des références armements font partie de nos priorités pour 2022, afin de continuer à répondre présent aux futurs défis que connaît le milieu maritime.

Rémi PAIN,
Directeur Général du Service Social Maritime



Prévention
Proximité
Accompagnement
Ecoute

Conseil
Expertise
Orientation
Intervention
Information

Soutien
Confidentialité

N'hésitez pas à suivre notre
actualité sur les réseaux sociaux



Rapport d'activité 2021 - Service Social Maritime
Siège Social, 2 rue Bertrand Geslin 44000 Nantes

Réalisation

Service communication SSM

Impression

CAF de Loire Atlantique, service reprographie

Crédits photos

Istock - Unsplash - Freepix

Illustrations

Nathalie BERNARD, Facilitatrice Graphique
nathaliebernard.fr

Le présent support est un simple support d'information, il n'a pas de
valeur juridique et ne saurait engager la responsabilité du SSM



Service Social
Maritime

Au service de tous les acteurs du maritime

Pour plus d'informations rendez-vous sur :

www.ssm-mer.fr

02 40 71 01 50 - info@ssm-mer.fr